

Hydro 2000 Inc. has applied to change  
its electricity distribution rates

If the application is approved as filed, a typical residential customer and a typical general service customer of Hydro 2000 Inc. would see the following increase effective May 1, 2025:

Residential (750 kWh)	\$10.49 per month
General Service less than 50kW (2,000 kWh)	\$14.00 per month

Other customers, including businesses, will also be affected. It's important to review the application carefully to determine whether you may be affected by the proposed changes.

Hydro 2000 is also seeking approval to dispose over a one-year period of a debit balance in a deferral and variance account referred to as a Group 2 account.

## YOU SHOULD KNOW

There are three types of OEB hearings: oral, electronic and written. The applicant has applied for, and the OEB plans to proceed with, a written hearing. If you think a different hearing type is needed, you can write to us to explain why.

During this hearing, we will hear questions and arguments from participants about this case. We will also hear questions and arguments from participants that have registered as Intervenors. After the hearing, we will decide whether to approve the application.

The OEB has initiated a pilot process aimed at reducing the regulatory burden associated with filing and reviewing major rate applications for very small utilities (i.e., electricity distributors with fewer than 5,000 customers).<sup>1</sup> This application will be subject to the pilot process, which will allow for a one-day meeting prior to discovery where Hydro 2000 Inc., OEB staff, and approved Intervenors will discuss the application and the possibility of skipping discovery and moving directly to a settlement conference.

## HAVE YOUR SAY

You have the right to information about this application and to participate in the process. Visit [www.oeb.ca/notice](http://www.oeb.ca/notice) and use file number **EB-2024-0030** to:

- Review the application
- File a letter with your comments
- Apply to become an intervenor

## IMPORTANT DATES

You must engage with the OEB on or before **November 25, 2024** to:

- Provide input on the hearing type (oral, electronic or written)
- Apply to be an intervenor

If you do not, the hearing will move forward without you, and you will not receive any further notice of the proceeding.

## PRIVACY

If you write a letter of comment, your name and the content of your letter will be put on the public record and the OEB website. If you are a business or if you apply to become an intervenor, all the information you file will be on the OEB website.

1. Very Small Utilities Working Group Report to the OEB

## LEARN MORE

## Ontario Energy Board

☎/TTY: 1 877-632-2727

🕒 Monday - Friday: 8:30 AM - 5:00 PM

🌐 [oeb.ca/notice](http://oeb.ca/notice)

## Hydro 2000 Inc.

☎ 1 613-679-8201

🕒 Monday – Thursday: 8:00 AM - 5:00 PM

Friday: 8:00 am – 2:30 pm

🌐 [www.hydro2000.ca](http://www.hydro2000.ca)

This hearing will be held under section 78 of the **Ontario Energy Board Act, 1998**.

Ce document est aussi disponible en français.



Ontario  
Energy  
Board

Hydro 2000 Inc. a présenté une demande pour modifier  
ses tarifs de distribution d'électricité

Si la demande est approuvée telle quelle, la facture d'un client résidentiel type et d'un client type de services généraux d'Hydro 2000 Inc. serait modifiée de la manière suivante à compter du 1<sup>er</sup> mai 2025 :

Client résidentiel (750 kWh)	10,49 \$ par mois
Client de services généraux dont la demande est inférieure à 50 kW (2 000 kWh)	14,00 \$ par mois

D'autres clients, notamment les entreprises, seront également touchés. Il est important d'examiner la requête attentivement afin de déterminer si vous serez concernés par les changements proposés.

Hydro 2000 demande également l'autorisation de disposer, pendant plus d'un an, d'un solde débiteur dans un compte de report et d'écart désigné comme le compte du groupe 2.

## À SAVOIR

Il existe trois types d'audiences à la CEO : les audiences orales, les audiences électroniques et les audiences écrites. La requérante a demandé une audience écrite et la CEO a l'intention d'y donner suite. Si vous estimez qu'avoir recours à un autre type d'audience serait préférable, vous pouvez écrire à la CEO pour lui présenter vos arguments.

Au cours de cette audience, nous entendrons les questions et les arguments des participants sur cette affaire. Nous entendrons également les questions et arguments des participants inscrits en tant qu'intervenants. Après l'audience, nous déciderons d'approuver ou non cette requête.

La CEO a lancé un processus pilote visant à réduire le fardeau réglementaire associé au dépôt et à l'examen des principales demandes de tarifs pour les services publics de très petite taille (c.-à-d. les distributeurs d'électricité comptant moins de 5 000 clients)<sup>1</sup>. Cette demande sera assujettie au processus pilote, ce qui permettra une réunion d'une journée avant la découverte au cours de laquelle Hydro 2000 Inc., le personnel de la CEO et les intervenants approuvés discuteront de la demande et de la possibilité de sauter la découverte et de passer directement à une conférence de règlement.

## DONNEZ VOTRE AVIS

Vous avez le droit d'être informés au sujet de cette requête et de participer au processus. Visitez le site [www.oeb.ca/fr/demandes](http://www.oeb.ca/fr/demandes) et utilisez le numéro de dossier **EB-2024-0030** pour :

- examiner la requête;
- envoyer une lettre comportant vos commentaires.
- présenter une demande pour devenir un intervenant;

## DATES IMPORTANTES

Vous devez communiquer avec la CEO au plus tard le **25 novembre 2024** pour :

- fournir des renseignements sur le type d'audience (orale, électronique ou écrite);
- présenter une demande en vue de devenir un intervenant.

À défaut de cela, l'audience se déroulera sans vous et vous ne recevrez plus d'avis dans le cadre de la présente procédure.

## PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Si vous écrivez une lettre de commentaires, votre nom et le contenu de cette lettre seront ajoutés au dossier public et au site Web de la CEO. Si vous êtes une entreprise ou si vous demandez à devenir un intervenant, tous les renseignements que vous déposez seront disponibles sur le site Web de la CEO.

1. Very Small Utilities Working Group Report to the OEB

## EN SAVOIR PLUS

## Commission de l'énergie de l'Ontario

☎/ATS: 1 877-632-2727

🕒 Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h

🌐 <https://www.oeb.ca/fr/participez>

## Hydro 2000 Inc.

☎ 1 613-679-8201

🕒 Du lundi au jeudi, de 8 h à 17 h

Le vendredi, de 8 h à 14 h 30

🌐 [www.hydro2000.ca](http://www.hydro2000.ca)

Cette audience sera tenue en vertu de l'article 78 de la **Loi de 1998 sur la Commission de l'énergie de l'Ontario**.

This document is also available in English.



Commission  
de l'énergie  
de l'Ontario